



# Portrait de branche

## - Cabinets Médicaux -

### *Edition 2007*

#### Introduction/définition

Les données présentées ici concernent les entreprises libérales du secteur des « cabinets médicaux » (NAF 851C). Elles sont issues de plusieurs sources concernant :

- **les entreprises libérales et les effectifs salariés** : celles de l'OPCA PL (Organisme paritaire collecteur agréé des professions libérales); la DCASPL (croisement de sources INSEE et DGI) ;
- **les caractéristiques des salariés** (catégories professionnelles, structures d'âge, nature des contrats de travail, etc.) ainsi que les mouvements de main d'œuvre : les données INSEE ;
- **les pratiques de formation** : l'OPCA PL.

*Ce sont toujours les données les plus récentes qui ont été utilisées, soit celles concernant 2006 pour les données de l'OPCA PL mais 2004 pour l'INSEE.*

## 1. Les entreprises libérales en 2005 et 2006

### Nombre d'entreprises libérales et de salariés

	Nombre d'entreprises libérales	EFFECTIF SALARIE
Source UNEDIC 2006	32 181	92 303
Source OPCA PL (2006)	35 885	MOYEN (ETP) 2006 <sup>1</sup> : 85 895
Source OPCA PL (2005)	35 586	MOYEN (ETP) 2005 : 84 140

L'OPCA PL recense 10% de cabinets de plus que l'Unédic. Cependant les effectifs salariés concordent (plus de 90 000 personnes physiques pour moins de 86 000 équivalent temps plein)

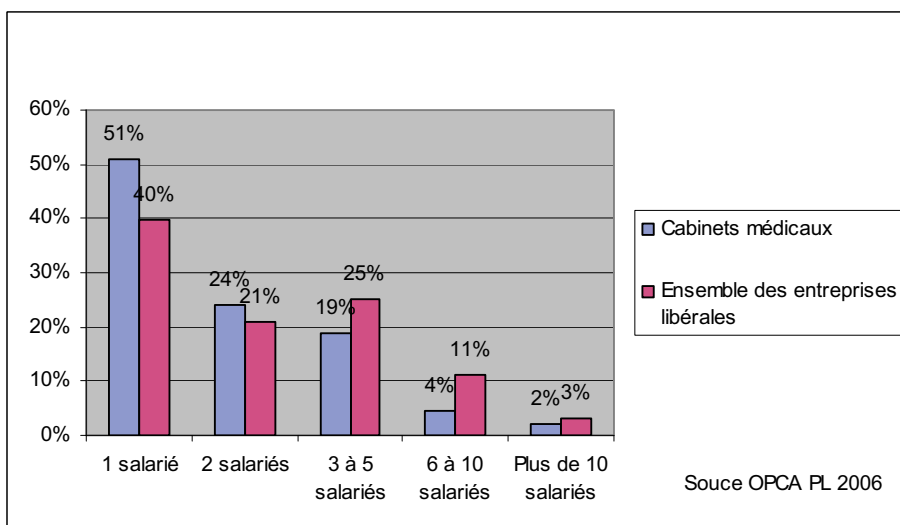
### Répartition des entreprises libérales par taille

	1 SALARIE	2 SALARIES	3 A 5 SALARIES	6 A 10 SALARIES	SUP A 10 SALARIES	TOTAL
NBRE SALARIES ETP 2006	18 275	17 224	23 515	11 749	15 132	85 895
% salariés 2006	21%	20%	27%	14%	18%	100%
NBRE SALARIES ETP 2005	18 173	17 112	23 230	11 534	14 091	84 140
% salariés 2005	22%	20%	28%	14%	17%	100%
NBRE de cabinets médicaux 2006	18 275	8 612	6 729	1 576	693	35 885
% 2006	51%	24%	19%	4%	2%	100%
NBRE de cabinets médicaux 2005	18 173	8 556	6 661	1 554	642	35 586
% 2005	51%	24%	19%	4%	2%	100%
Evolution du nbre de cabinets médicaux entre 2005 et 2006	+0,4%	+0,6%	+1%	+1%	+8%	+1%

Source : OPCA PL

On note une grande stabilité des effectifs entre 2005 et 2006 sauf pour les cabinets de plus de 10 salariés qui augmentent significativement.

<sup>1</sup> Equivalent Temps Plein



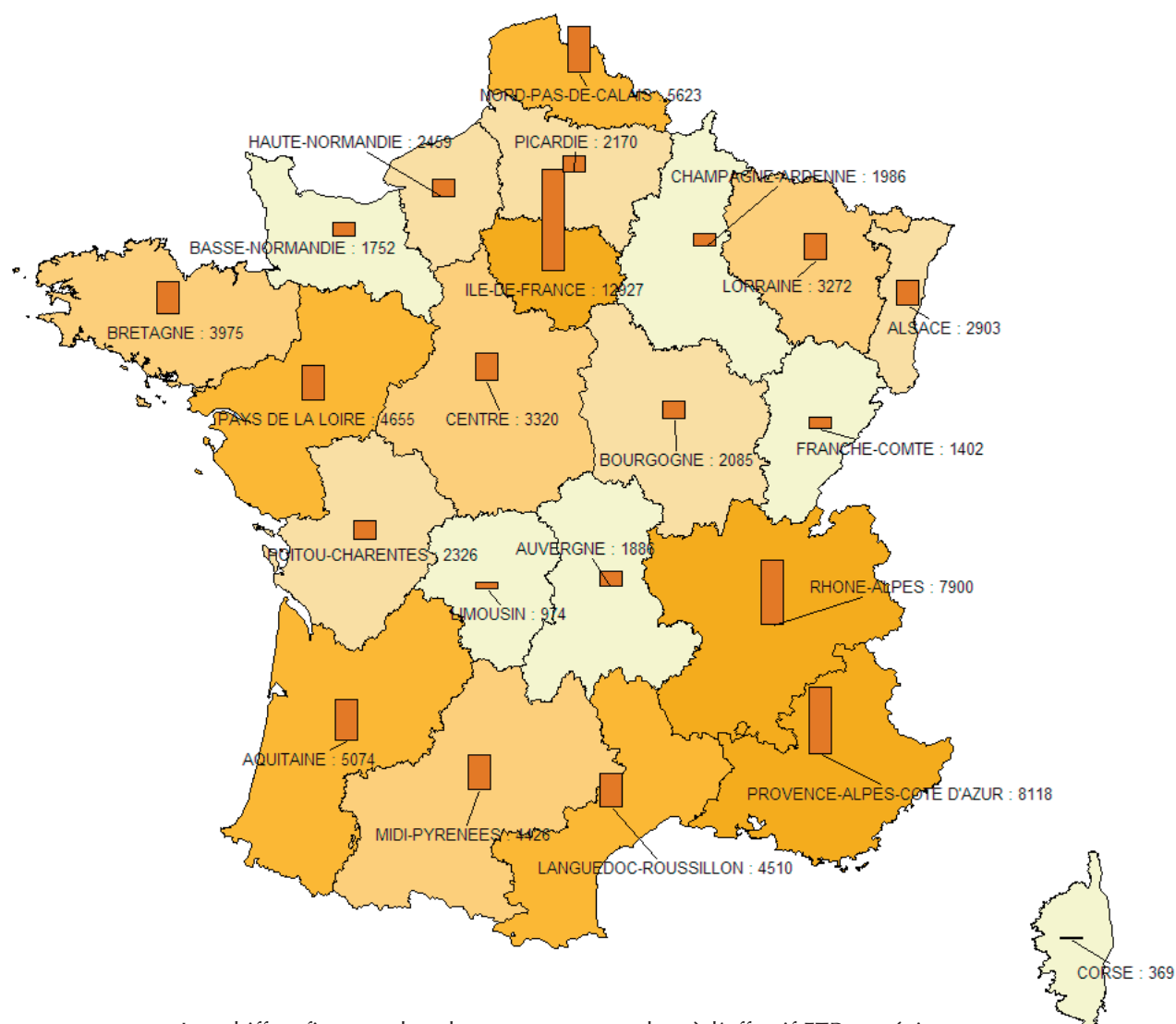
41% des salariés sont dans des cabinets médicaux de 1 à 2 salariés contre 23% pour l'ensemble des salariés de l'OMPL.

Les entreprises à un seul salarié sont la configuration la plus fréquente pour les cabinets médicaux (51% contre 38% pour l'ensemble des professions libérales de l'OMPL).

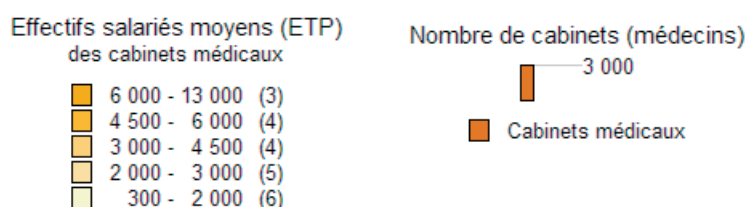
### Répartition des entreprises libérales par région

La carte ci-après montre que les régions qui connaissent le plus grand nombre de cabinets médicaux et de salariés sont l'Île de France, Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur. Inversement, l'Auvergne, le Limousin, la Basse-Normandie, la Champagne et la Franche-Comté comptent moins de 2000 salariés.

## Nombre de cabinets médicaux et effectifs salariés (ETP) 2005

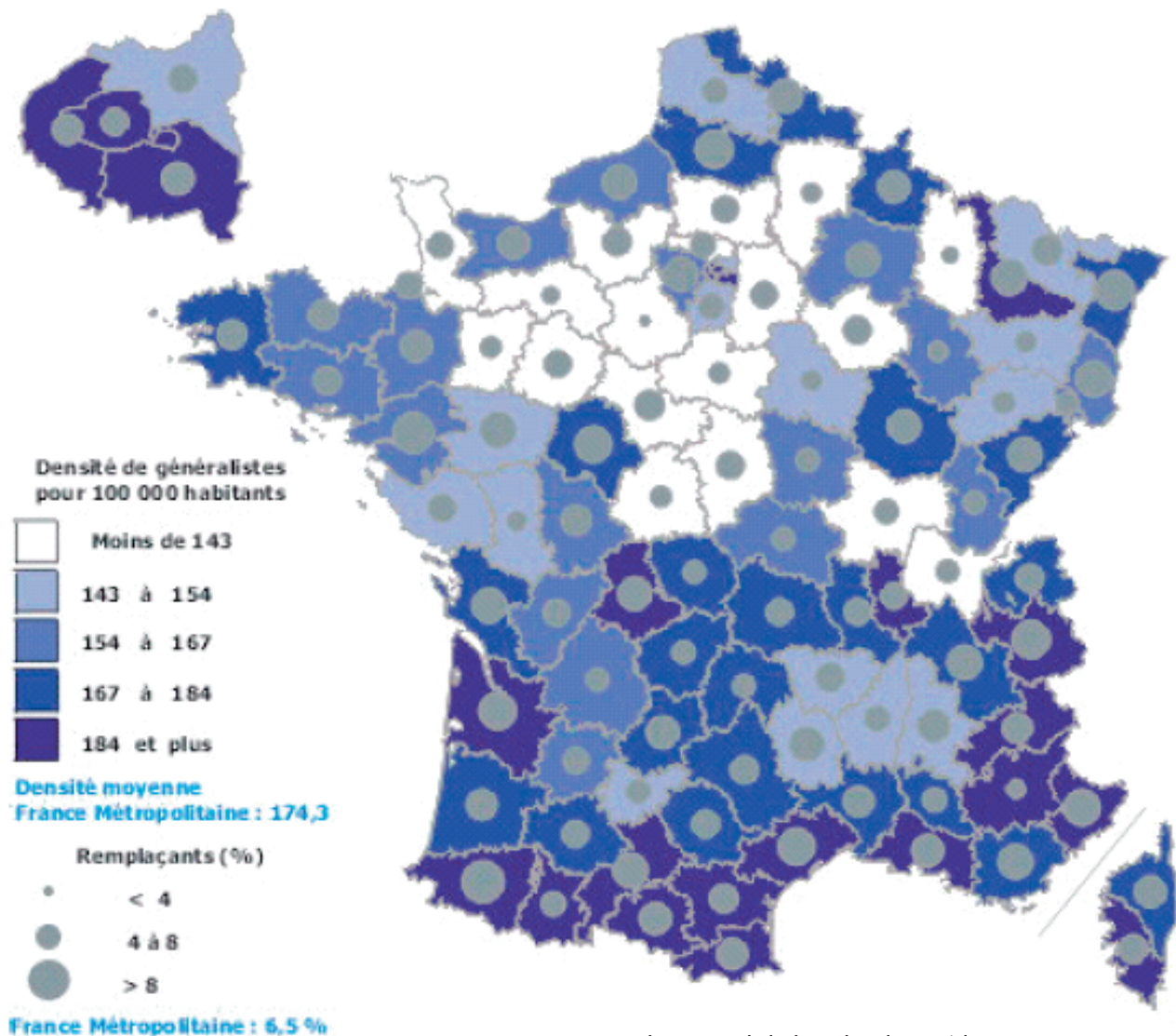


Les chiffres figurant dans la carte correspondent à l'effectif ETP en région.  
Source : OPCA PL



La densité des cabinets médicaux est différente selon les régions et départements, avec des régions plutôt riches et peuplées qui ont une forte densité médicale et des régions pauvres et désertifiées. On notera quelques rares régions comme la Corse pour laquelle le nombre de cabinets médicaux est faible mais la densité est forte.

### Densité départementale de médecins généralistes en activité professionnelle (total en activité) pour 100 000 habitants (métropole)

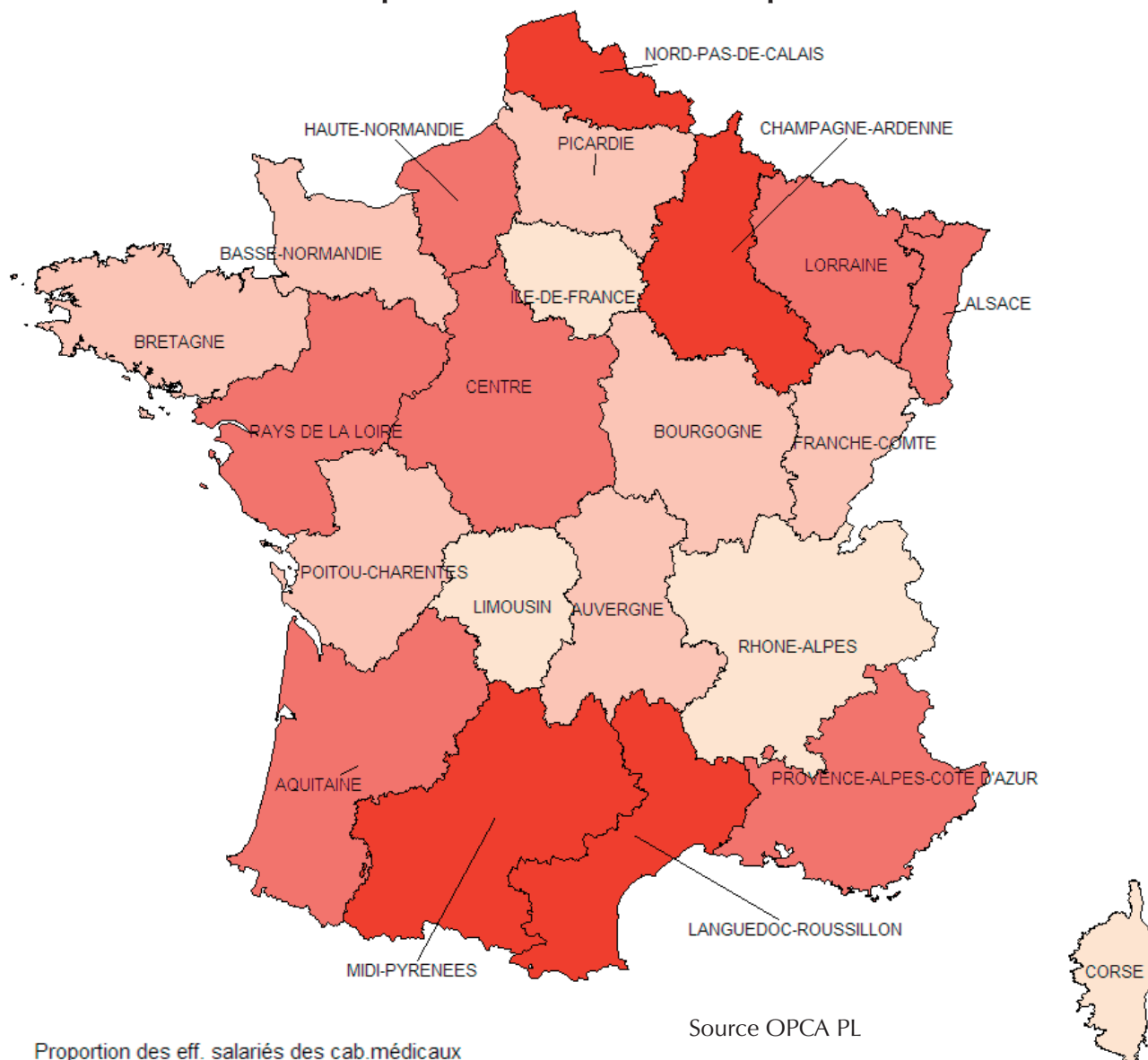


Source CNOM (Conseil National de l'Ordre des Médecins) 01/01/2006

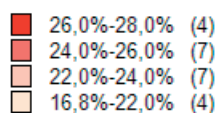
Le poids relatif des salariés de cabinets médicaux parmi l'ensemble des professions libérales de l'OMPL fait ressortir des régions différentes : le Nord Pas de-Calais, la Champagne-Ardenne, le Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon sont les régions dans lesquelles la part des effectifs salariés de cabinets médicaux dans le total des effectifs salariés des entreprises libérales de l'OMPL est la plus importante.

Inversement, en Ile de France, Limousin et Rhône Alpes, les cabinets médicaux représentent moins de 22% des salariés de l'ensemble des professions libérales, ce qui est sensiblement moins que la moyenne nationale (qui tourne autour de 25%).

## Densité départementale de médecins généralistes en activité professionnelle (total en activité) pour 100 000 habitants (métropole)



Proportion des eff. salariés des cab.médicaux dans le total régional des professions libérales



## Poids socio-économique des entreprises

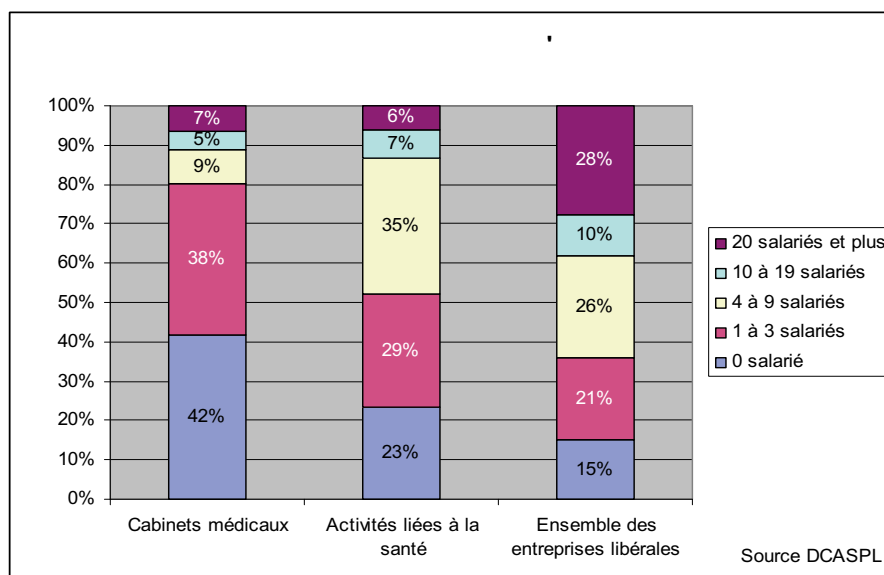
### Part des entreprises et des effectifs salariés

En 2004, la branche des cabinets médicaux comptait environ 118 200 entreprises (source DCASPL). Le secteur représente 38% des entreprises des « activités liées à la santé<sup>2</sup> ». Il représente 20% de l'ensemble des entreprises libérales (recensées par la DCASPL). Les cabinets médicaux représentent 5% de l'ensemble des entreprises privées.

<sup>2</sup> Pharmacie, pratique médicale, pratique dentaire, activités des auxiliaires médicaux, Laboratoires d'analyses médicales, et activités vétérinaires.

On dénombre 90 800 salariés dans les cabinets médicaux en 2004 (source DCASPL), soit 29% des effectifs des « activités liées à la santé » (314 100) et 8% des effectifs salariés de l'ensemble des professions libérales (1 087 600).

### Le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée



Le chiffre d'affaires 2004 selon la DCASPL représentait 18,6 milliards d'Euros<sup>3</sup> soit 157 360 euros par entreprise, en moyenne. Ce qui est inférieur à la moyenne des « activités liées à la santé » (221 900 euros) et de l'ensemble des entreprises libérales (284 000 euros). Cela s'explique aisément par le fait que la majorité des entreprises de cette branche n'ont qu'un seul salarié. Les estimations de la DREES portant sur l'année 2003<sup>4</sup> montrent que le revenu moyen des omnipraticiens est de 64 000 € et il est de 80 000 € en moyenne toutes spécialités confondues. Le chiffre d'affaires suit la répartition par taille des entreprises et 80% provient des cabinets libéraux ayant moins de 3 salariés. D'après l'étude DREES n°413, la consommation de soins des médecins s'est accrue en 2004 (+3%) mais les prix des soins ont fortement ralenti (+1,1% en 2004 contre +6,2% en 2002).

Le taux de valeur ajoutée ramené au chiffre d'affaire (74%) est très nettement supérieur à la moyenne des activités liées à la santé (49%) et de l'ensemble des entreprises libérales (51%) : de fait, la part des achats et des coûts est relativement faible.

Les salariés de la branche des cabinets médicaux représentent 0,5% de l'ensemble des salariés des entreprises privées. Par contre, leur valeur ajoutée représente 2% de celle des entreprises privées.

<sup>3</sup> Ce chiffre concorde avec l'étude DREES n°413 « Les comptes nationaux de la santé en 2004 »

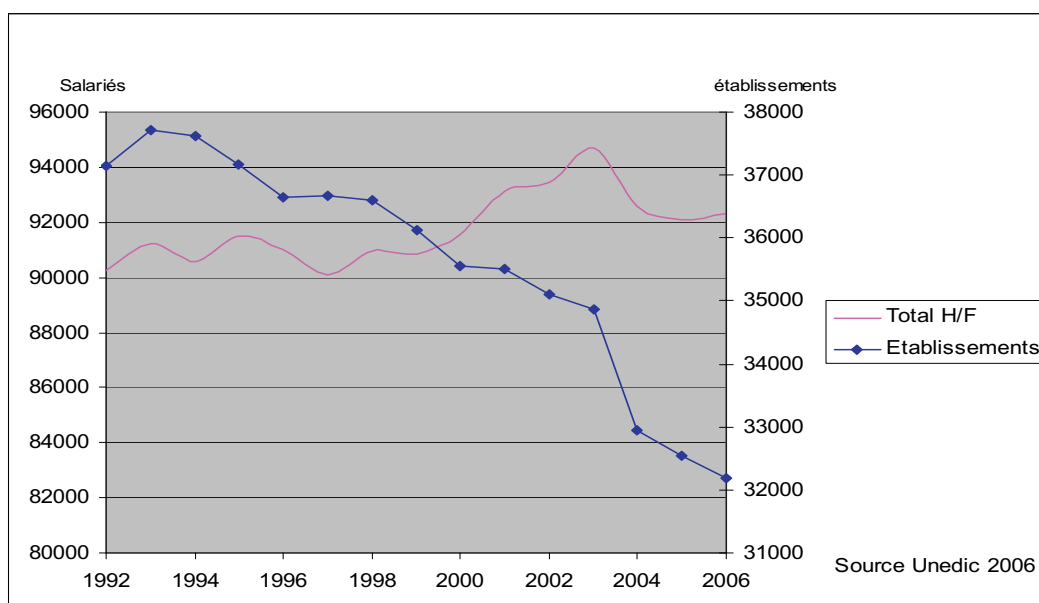
<sup>4</sup> « L'évolution sur dix ans des revenus libéraux des médecins 1993-2003 » DREES juillet 2005

## 2. Les salariés

### Evolution récente du nombre de salariés

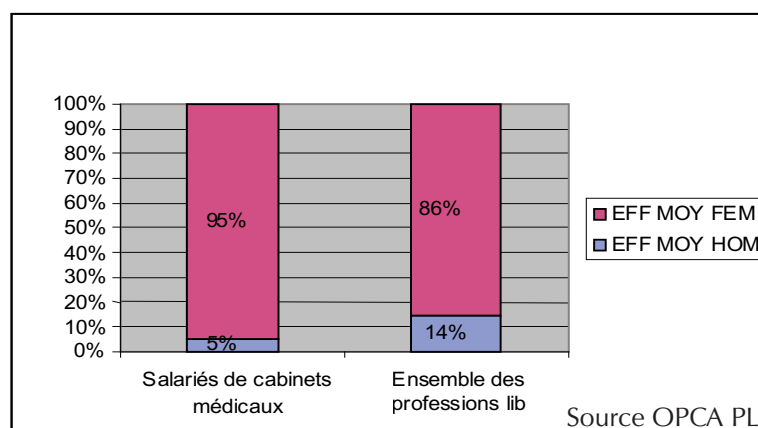
Source OPCA PL	2005			2006			Variation EFF TOT	
	EFF MOY HOM	EFF MOY FEM	EFF MOY TOT	EFF MOY HOM	EFF MOY FEM	EFF MOY TOT	val. abs	%
Salariés de cabinets médicaux	4 605	79 534	84 140	4 329	81 497	85 895	+1 755	+2%
Ensemble OMPL	53 387	316 421	369 773	52 430	326 241	378 769	+8 996	+2%

Le nombre moyen de salariés de cabinets médicaux continue d'augmenter régulièrement (données OPCA PL). L'Unedic dénombre des variations plus irrégulières du nombre de salariés et une diminution constante du nombre de cabinets médicaux (regroupements de cabinets).



On observe que le nombre de salariés est globalement en hausse avec des fluctuations qui correspondent vraisemblablement aux temps de restructurations.

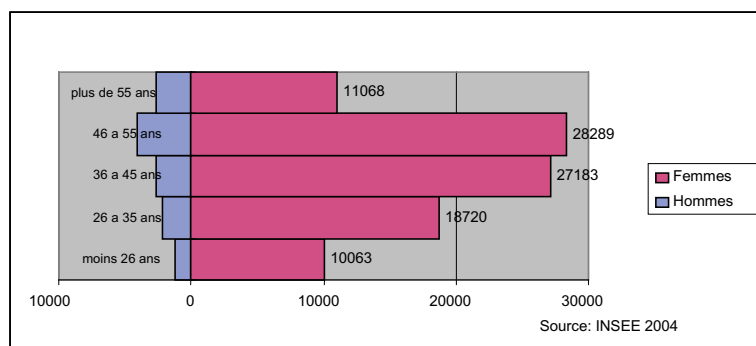
### Répartition par sexe



Les salariés des cabinets médicaux sont des femmes à près de 95%, soit 10% de plus que pour l'ensemble des professions libérales.

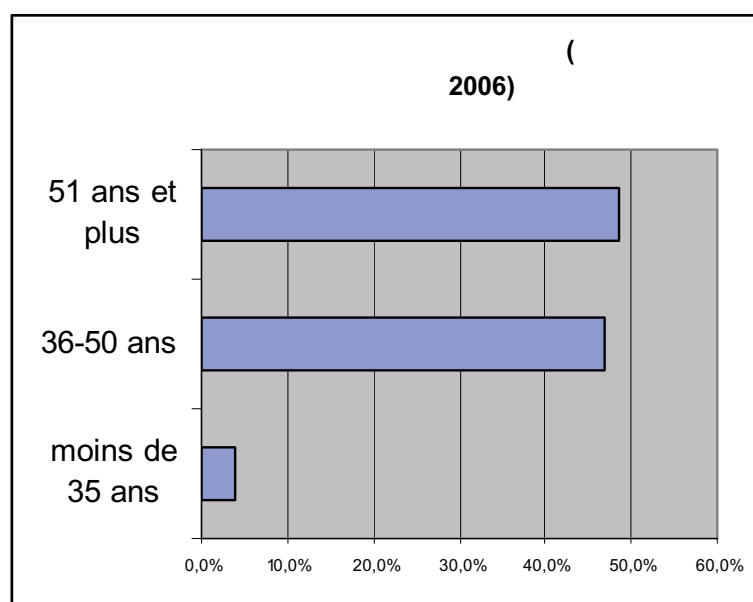


## Tranches d'âges



La moyenne d'âge des salariés de cabinets médicaux est de 44 ans pour les hommes et 41 ans pour les femmes.

Comme on l'observe sur la pyramide des âges, les femmes ont pour la majorité d'entre elles (58%) entre 35 et 55 ans.

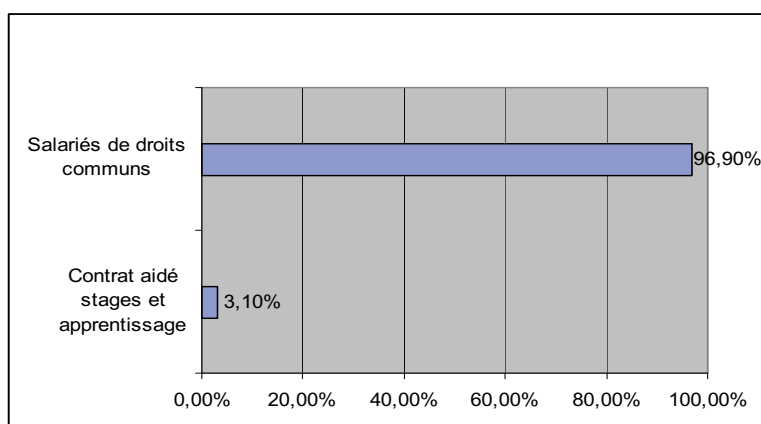


Le poids des 46-55 ans laisse penser que l'accélération des départs en retraite des salariés des cabinets médicaux ne commencera pas avant une dizaine d'années, la jeune génération compensant actuellement le poids des plus de 55 ans. Une question se pose cependant avec les départs massifs de médecins (libéraux), qui devraient démarrer à partir de 2007 et s'accroître les années suivantes. Certains cabinets médicaux risquent de disparaître, et sans doute générer des départs contraints des salariés.

On note en effet sur la pyramide des âges des médecins le poids majoritaire des plus de 51 ans.

## Types de contrats : « Ordinaire » et AES<sup>5</sup> (source INSEE)

L'INSEE qualifie « d'ordinaire » les CDD ou CDI qui ne sont pas en contrats aidés.



Les contrats aidés, contrats d'apprentissage ou stages représentent 3,1% de l'ensemble des contrats passés par les cabinets médicaux en 2004, ce qui est légèrement supérieur aux autres professions de santé.

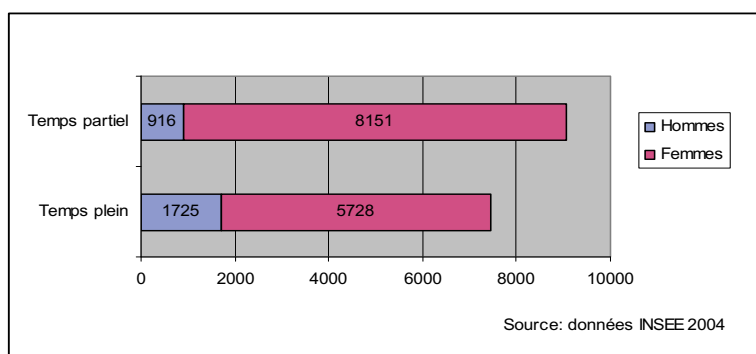
		homme	femme	Ensemble
<b>Moins de 26 ans</b>	AES	62 (14%)	367 (86%)	429 (100%)
	Ordinaire	1245 (11%)	10063 (89%)	11308 (100%)
<b>26/35 ans</b>	AES	32 (16%)	170 (84%)	202 (100%)
	Ordinaire	2116 (10%)	18720 (90%)	20836 (100%)
<b>36-45 ans</b>	AES	27 (9%)	267 (91%)	294 (100%)
	Ordinaire	2699 (9%)	27183 (91%)	29882 (100%)
<b>46-55 ans</b>	AES	32 (10%)	277 (90%)	309 (100%)
	Ordinaire	4123 (13%)	28289 (87%)	32412 (100%)
<b>plus de 55 ans</b>	AES	11 (9%)	110 (91%)	121 (100%)
	Ordinaire	2582 (19%)	11068 (81%)	13660 (100%)
<b>Total</b>		12929 (12%)	96514 (88%)	109443 (100%)

Source INSEE (unité de compte = contrats et non salarié).

Le détail des caractéristiques des contrats aidés par tranches d'âge et par sexe permet de faire les constats suivants : les AES (apprentis, emplois aidés, stagiaires) concernent en priorité les femmes de moins de 26 ans.

Dans l'ensemble, les hommes sont assez peu concernés.

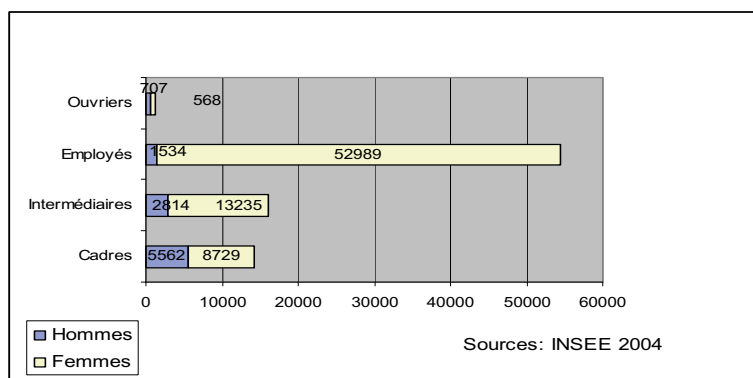
## Temps plein/temps partiel



Les contrats à temps partiel sont majoritaires pour les salariés de la branche (52%). Les hommes sont majoritairement à temps plein (61% des hommes) alors que les femmes sont majoritairement à temps partiel (54%).

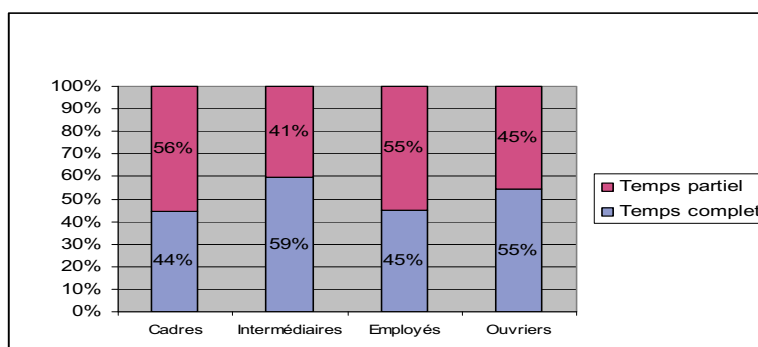
<sup>5</sup> Apprentis, Emploi aidé, stagiaire

## Catégorie socio-professionnelle



Les salariés de la branche sont à 61% des employées.

Les cadres constituent tout de même 17% des salariés de la branche. Il peut s'agir de techniciens en radiologie, d'infirmières, d'orthoptistes, etc...



Les ouvriers ne représentent que 1% des salariés de la branche. Il s'agit généralement du personnel d'entretien.

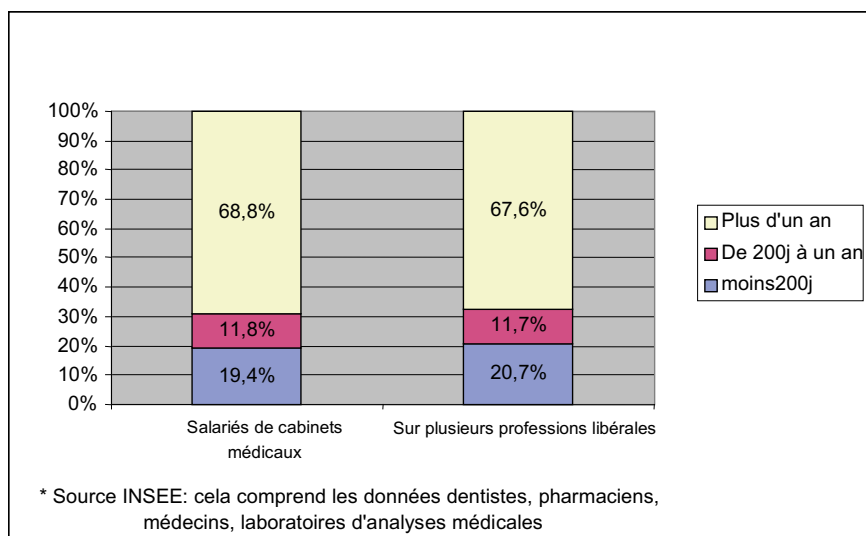
52% des hommes salariés de la branche sont cadres.

Comme on peut le voir sur le graphique, ci-dessus, le temps de travail est variable selon la catégorie socioprofessionnelle. En particulier ce sont les intermédiaires qui sont le plus à temps complet et les cadres qui sont le plus fréquemment à temps partiel.

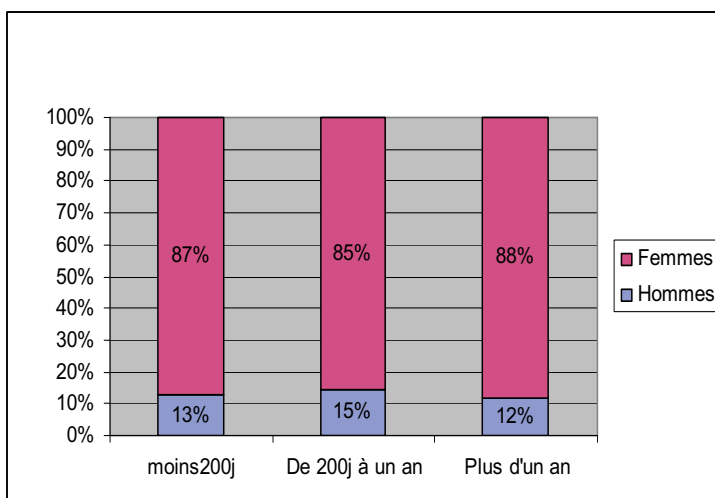
## Mobilité professionnelle, durée en emploi

En ce qui concerne le niveau des entrées/sorties dans la profession, nous ne disposons que des données INSEE concernant la durée d'emploi d'un salarié dans un poste.

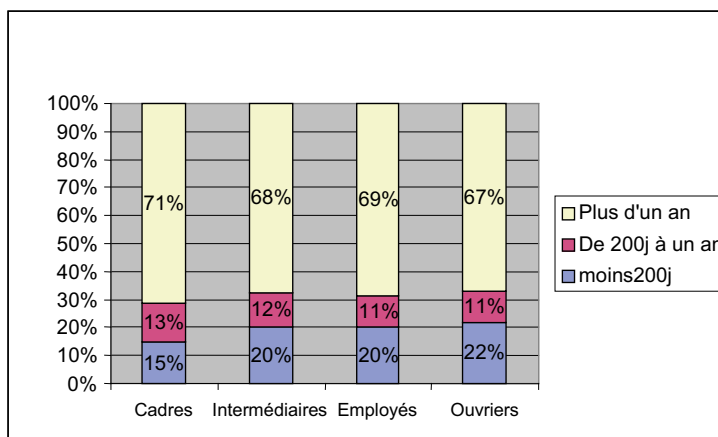
Plus des deux tiers des salariés de cabinets médicaux restent plus d'un an dans le même poste, et moins d'un sur cinq reste moins de 200 jours, ce qui est comparable à l'ensemble de la branche « santé ».



71% des cadres occupent leur poste depuis plus d'un an. Même si les ouvriers ont des emplois de durée légèrement plus courte, ils sont plus des deux tiers à être en poste depuis plus d'un an.



Dans l'ensemble, la durée des postes pour les salariés de cabinets médicaux est similaire à celle de l'ensemble de la branche santé. Elle varie peu en fonction du sexe ou de la catégorie socioprofessionnelle.



## Points à retenir

- Le secteur est essentiellement composé de très petites entreprises (autour de 1 à 3 salariés). Ces salariés sont probablement des assistantes administratives/accueil.
- Le nombre de salariés de cabinets médicaux est fluctuant.
- Les cadres salariés sont assez nombreux. Il s'agit certainement de personnel qualifié (infirmière, orthoptiste, manipulateur-radio, etc...).
- Les grandes régions, qui comptent le plus d'entreprises et emploient davantage de salariés, sont l'Ile-de-France, Rhône-Alpes et PACA.
- La majorité des salariés sont des femmes.
- La majorité des salariés sont à temps partiel. La part du temps partiel est supérieure pour les femmes.
- Les salariés sont titulaires en majorité de contrats « ordinaires » au sens de l'INSEE (CDI ou CDD, hors apprentissage et emplois aidés). Les contrats aidés sont utilisés pour toutes les tranches d'âges.
- Les structures d'âge laissent augurer de faibles départs en retraite de salariés dans les prochaines années mais de très forts départs en retraite, pour les employeurs, qui ne seront pas remplacés.
- Les deux tiers des salariés sont en poste depuis plus d'un an. Globalement, les effectifs salariés sont relativement stables, il y a peu de rotation de personnel.

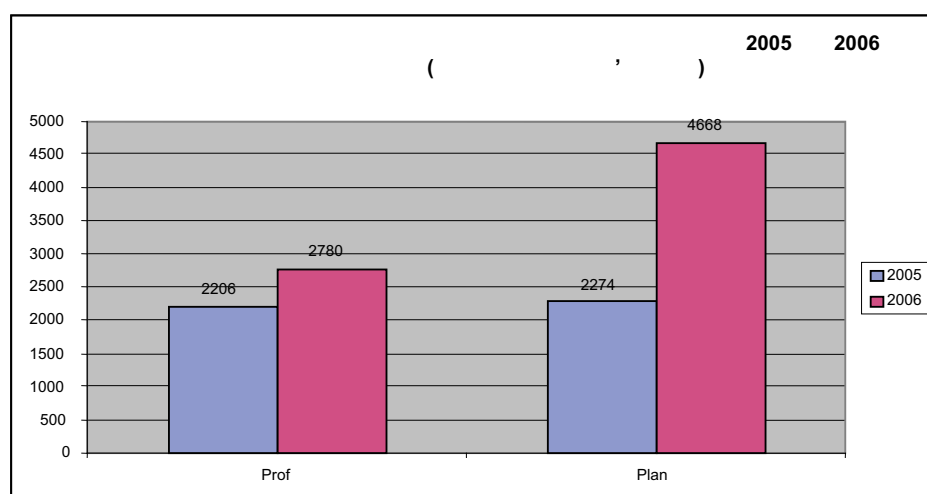
### 3. Les pratiques de formation

#### Nombre de stagiaires et nombre d'heures de formation

	Diplômant ou certifiant		Non diplômé ou non certifiant		Ratio du nombre d'heures par stagiaire	
	nbre de stagiaires	heures	nbre de stagiaires	heures	diplômé ou certifiant	non diplômé ou non certifiant
Cabinets médicaux	255	96 568	5 735	374 542	379	65
%	4%	20%	96%	80%		
OMPL	10 224	3 271 629	42 790	1 082 627	320	25
%	19%	75%	81%	25%		

Globalement, **les salariés de cabinets médicaux représentent 11% des stagiaires et 11% des heures effectuées, pour 23% des effectifs salariés recensés par l'OPCA PL.**

Cela traduit un **taux d'accès à la formation faible et constant par rapport à 2005**. On observe que la part des formations diplômantes ou certifiantes est nettement moindre que pour l'ensemble des professions libérales de l'OMPL, tant en nombre de stagiaires qu'en nombre d'heures. En revanche, les formations non diplômantes sont en moyenne relativement longues (65 heures contre 25 heures pour l'ensemble des professions libérales).



Les principaux diplômes ou certificats visés sont des formations diplômantes (76), des CQP secrétariat (55) et des accompagnements à la VAE (23).

On note une forte hausse des engagements sur le plan entre 2005 et 2006 malgré une diminution légère du nombre de stagiaires (-15%). La structure globale des formations et le nombre d'heures moyen sont restés stables.

## Taux d'accès à la formation

	Taux d'accès homme	Taux d'accès femme	Taux d'accès H/F
Cabinets médicaux	11%	7%	7%
Ensemble OMPL	23%	13%	14%

Chiffres calculés à partir des données de l'OPCA PL 2006

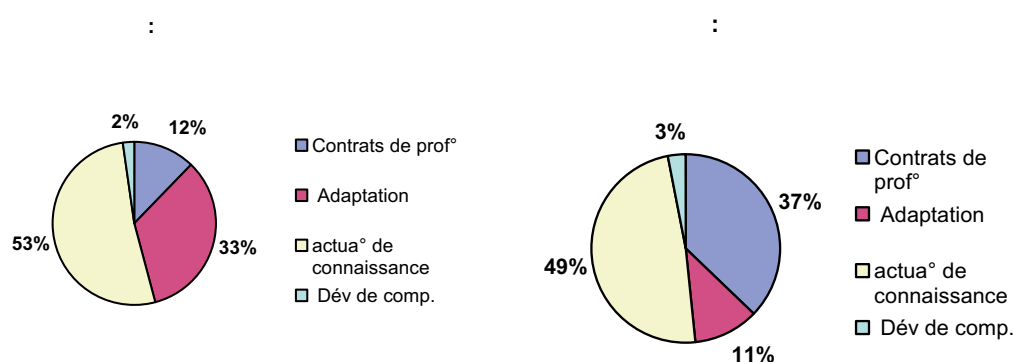
**Le taux d'accès à la formation est moitié moins élevé pour les salariés de cabinets médicaux que pour l'ensemble des professions libérales de l'OMPL.** Ce faible accès s'explique sans doute d'abord par le fait que la majorité des emplois salariés dans les cabinets médicaux sont des emplois administratifs nécessitant rarement des formations liées à l'activité du cabinet. Il est stable par rapport à l'an passé et a légèrement augmenté pour les hommes.

	Taux d'accès Homme	Taux d'accès femme
Cadres	1%	1%
Ouvriers et employés	15%	8%

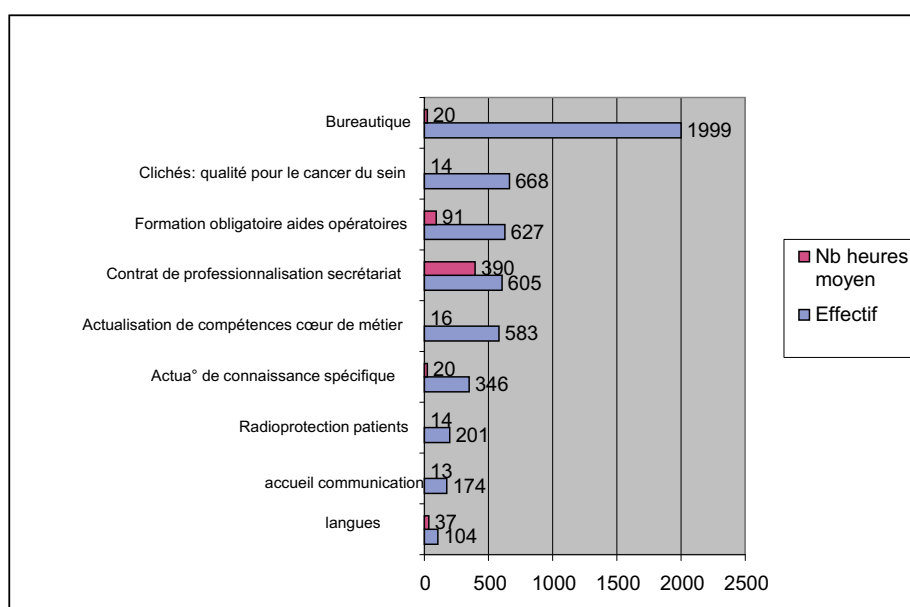
Chiffres calculés à partir des données de l'OPCA PL pour la formation et de l'INSEE pour la répartition par PCS

Les cadres ont un taux d'accès à la formation très faible mais équilibré entre les hommes et les femmes tandis que les employés hommes partent nettement plus en formation que les employées femmes. Les techniciens ne partent que marginalement en formation.

## Répartition par types de dispositifs : plan, périodes, contrats



Les formations de salariés de cabinets médicaux sont majoritairement liées à l'actualisation de connaissances, que l'on considère le budget (près de la moitié) ou le nombre de stagiaires. Inversement, les formations de développement de compétences sont moins développées (3% du budget et 2% des stagiaires).



## Profil des personnes en formation

	Nombre de stagiaires par catégories socio-professionnelles et sexe						
	Employé		Cadre		Total		
	H	F	H	F	H	F	TOTAL
Cabinets médicaux	467	5 409	29	85	496	5 494	5 990
%	8%	90%	1%<	1%	9%	91%	100%
Ensemble OMPL	6 057	32 259	3 954	7 575	11 907	41 107	53 014
%	11%	61%	7%	14%	22%	78%	100%

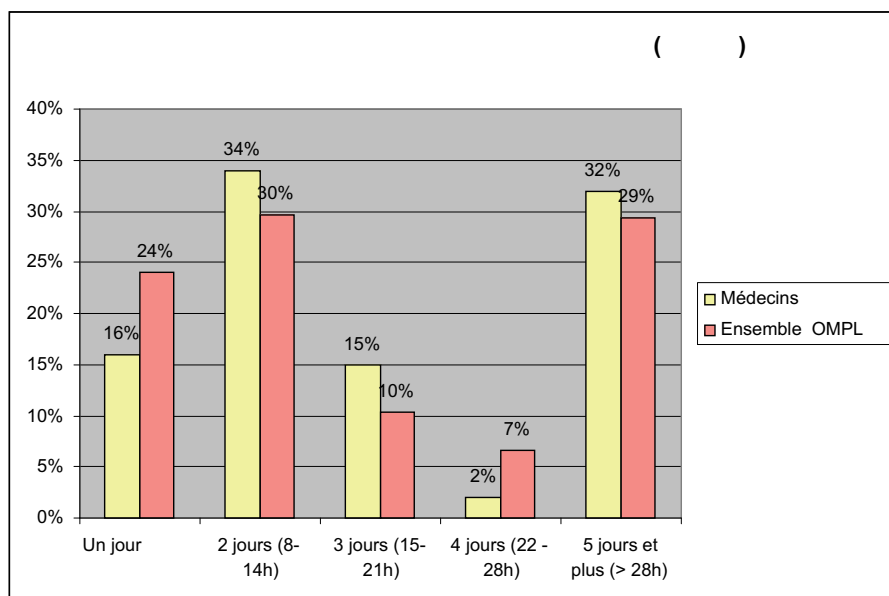
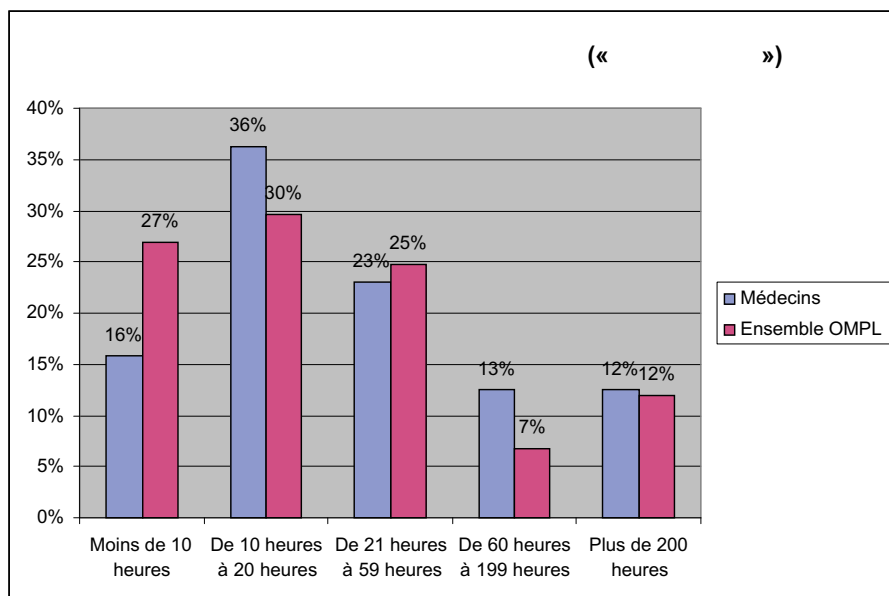
La catégorie des employées est sur-représentée par rapport à la moyenne (90% des stagiaires contre 61% tous salariés confondus). Sans doute les cadres salariés sont-ils plus jeunes et récemment sortis du système de formation initiale, ce qui explique cet écart. Par ailleurs, l'essentiel de la formation s'adresse aux secrétaires comme on l'a vu qui sont essentiellement des femmes.

	-26 ans		26 ans à 44 ans		45ans et +		TOTAL
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Cabinets médicaux	1 199	20%	2 996	50%	1 795	30%	5 990
<b>Ensemble OMPL</b>	<b>9 445</b>	<b>18%</b>	<b>31 522</b>	<b>59%</b>	<b>12 047</b>	<b>23%</b>	<b>53 014</b>

Les « 45 ans et plus » sont proportionnellement plus nombreux par rapport à l'ensemble des stagiaires OMPL, au détriment des « 26 à 44 ans ».



## Durée moyenne de formation



S'il y a un peu plus de formations d'une journée et moins de formations de 4 jours, la répartition des formations des salariés de cabinets médicaux selon la durée, suit la répartition de l'ensemble des formations des professions libérales de l'OMPL.

### Points à retenir

- Le taux d'accès à la formation des collaborateurs salariés des cabinets médicaux est nettement plus faible que la moyenne des taux d'accès des salariés des entreprises libérales de l'OMPL.
- On constate des grandes disparités hommes/femmes chez les employés et un très faible taux de départ en formation pour les cadres. Ces différences tiennent sans doute aux spécificités des salariés dans les cabinets médicaux. Une partie minoritaire de cadres, vraisemblablement plus jeunes, sortis récemment de la formation initiale a peu de besoins de formation à court terme. Une autre partie est constituée de personnels plus âgés, occupant des fonctions administratives ou connexes, pour lesquelles les formations sont courtes et liées à l'adaptation au poste de travail (sans doute de type informatique/bureautique...).
- Les formations sont à 95% des formations non diplômantes ou non certifiantes.
- Les actions d'adaptation sont les plus fréquentes.